



BULLETIN MUNICIPAL

Cérémonie des vœux - 20 janvier 2017

Discours de Monsieur PRADALIER, Maire

M. le Président de l'intercommunalité et Vice-Président du Conseil Départemental,

Madame la conseillère départementale,

Messieurs les vice-présidents de la communauté de Commune Pévèle Carembault,

Madame et Messieurs les Maires,

Mesdames et Messieurs les élus,

Messieurs les représentants des forces armées, de la sécurité publique et civile,

Monsieur le receveur principal,

Mesdames et Messieurs les représentants d'établissements scolaires et d'associations,

Mesdames et Messieurs les dirigeants d'entreprises,

Mesdames et Messieurs les employés communaux,

Mesdames et Messieurs, chers amis,

Merci d'être venus si nombreux aujourd'hui...

La cérémonie des vœux est toujours un moment privilégié. Celle-ci nous permet d'établir un bilan de l'année écoulée au regard des objectifs que nous nous sommes fixés.

L'année 2016 a encore vu de nombreux actes terroristes à travers le monde. Nous ne devons pas céder à la peur, même si nous y pensons très régulièrement.

Des mesures ont été prises par l'état afin de renforcer le plan Vigipirate. Celles-ci ont parfois perturbé l'organisation de nos manifestations. Certaines ont dû être annulées, faute de bénévoles pour assurer la sécurité nécessaire.

J'ai une pensée pour les familles meurtries, suite à la disparition d'un être proche, lors des attentats : à Nice, à Berlin, à Istanbul et ailleurs... partout où la folie meurtrière de quelques-uns prend le pas sur la raison.

Une pensée aussi, pour Jean-Marie Charlet. Notre président AFN nous a quittés en cette année 2016.

Je n'oublierais pas également toutes les familles endeuillées, et plus particulièrement le départ brutal de deux jeunes de notre commune.

J'aimerais qu'à l'avenir, les médias qui ont un rôle important et reconnu dans notre démocratie, veillent à mieux respecter le deuil des familles. Il arrive malheureusement parfois que la presse ajoute de la détresse au fardeau de ceux qui souffrent... Je n'en dirai pas plus.



Je vais maintenant revenir sur les actions menées en 2016.

- Des réfections de tapis d'enrobées dans la rue du Marais, au carrefour du Louet, y compris sur la partie Beuvry la Forêt.

- Une première partie a été réalisée pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite à l'église, ainsi que l'accès stade et au pigeonnier.

- L'entretien des fossés a été réalisé dans les secteurs Coperce, Grand Hem, Lorbe, Pronelles, Marais.

- Le Courant du Pont du Houblon et une partie du courant de Coutiches ont été nettoyés par les soins du Syndicat Mixte de la Vallée de la Scarpe et du Bas-Escaut.

- La mise en place de schistes dans les différents chemins piétonniers, afin de mieux favoriser les déplacements.

- Et, en ce qui concerne la vitesse excessive des véhicules dans la commune, un marquage au sol a été réalisé dans certains virages. Nous avons eu de bons retours. Nous allons continuer ce genre d'opération ! J'en profite pour rappeler à tous que nos routes ne sont pas des autoroutes ! Et que notre commune s'apprécie tellement mieux, dès lors que l'on prend le temps de flâner quotidiennement dans ses rues...

Septembre 2016 restera gravé ! Eh oui ! Nous avons inauguré notre nouveau restaurant scolaire et notre nouvelle garderie. Très gros dossier à mener et à financer pour une commune comme la nôtre...

Je ne vais pas redire les problèmes que nous avons rencontrés.

Mais simplement rappeler que le coût de ce bâtiment HQE s'élève à 798 000 €. Nous avons obtenu de l'état une subvention de 113 000 € au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, soit 20 % du montant HT.

Une subvention de 112 500 € nous a été attribuée par le département au titre de FDST (Fond départemental de solidarité Territoriale pour la partie garderie).

La Caisse d'Allocations Familiales nous a versé 50 000 €.

Nous avons reçu également 5 000 € de M. le député Thierry LAZZARO au titre de sa réserve parlementaire. Celle-ci a servi à l'équipement mobilier du restaurant et de la garderie.

Nous avons eu également une somme de 10 000 € par Monsieur le Sénateur Patrick MASCLÉ, au titre de sa réserve parlementaire. Celle-ci a servi à la construction de la voirie liaison entre les deux écoles et le restaurant scolaire, ainsi qu'à la mise en place d'éclairage pour les PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

Je tiens à remercier également M. LEGENDRE, sénateur Maire de Cambrai qui, grâce à sa réserve parlementaire de 2 000 €, nous a aidés à l'aménagement PMR des sanitaires de l'école Pigeon Vole.

Une nouvelle fois : merci pour toutes ces aides financières qui nous ont permis de réaliser de tels travaux, afin que nos enfants puissent être accueillis dans des locaux de qualité, agréables, parfaitement adaptés à leur besoin, tout en maîtrisant la fiscalité. Pour mémoire, la part communale des impôts locaux n'a pas augmenté.

Pour 2017 :

Nos employés communaux procèdent au remplacement des fenêtres de la petite salle du Manoir. Grâce à ce genre d'opération, des économies de chauffage seront au rendez-vous. Le coût de la fourniture s'élève à 11 000 €.

Nous allons également déposer une demande de subvention dans le cadre de la DETR pour la remise aux normes de l'accessibilité des bâtiments communaux.

Des trottoirs, rue du Fief, seront aménagés le long de la départementale RD30 dont le tapis d'enrobés vient d'être refait.

Nous devons revoir avec ces mêmes services un aménagement sécurité sur le carrefour RD 230 (vers Flines lez Raches) et RD 30 (route de Coutiches). Ceci afin d'augmenter la visibilité et réduire la vitesse à l'entrée de la commune.

Plateau multisport :

La communauté de communauté Pévèle Carembault ayant décidé de mettre en place un dispositif de fond de concours dont la finalité est de nous aider à mettre en œuvre des projets, un dossier sera déposé afin d'obtenir les fonds nécessaires à la réalisation d'un terrain multisport.

Dans le contexte actuel où nous regrettons des baisses des dotations de l'Etat et du Département qui impactent de façon sensible nos budgets, le fond qui nous sera accordé est de 100 000 € + 35 € par habitant, soit un montant total de 155 300 €, c'est loin d'être négligeable ! Celui-ci servira en partie à sa réalisation.

Assainissement :

Lors du débat d'orientation budgétaire de Noréade, une tranche d'assainissement a été retenue pour notre commune pour un montant de 680 000 €. Celle-ci est financée par Noréade et l'agence de l'eau. Prochainement, je rencontrerais nos partenaires afin d'organiser les travaux.

Béguinage :

En 2015 nous avons signé une convention avec l'EPF (Etablissement Public Foncier) afin de pouvoir acquérir des terrains situés face à l'école Pigeon Vole pour y créer un béguinage et quelques logements de petite taille.

Un accord entre l'organisme et le propriétaire est en phase de finalisation. La signature de la vente devrait être faite prochainement.

Eglise :

Dernièrement nous avons missionné un architecte du patrimoine pour une étude technique et la réalisation d'un diagnostic pour les travaux intérieurs.

Grâce à ce rapport, nous pouvons déposer auprès de la Région, du Département et de l'Etat, des demandes de subventions. Le coût des travaux est très élevé : 572 805 € ! Et notre commune ne peut pas supporter seule un tel investissement !

Nous devons être vigilants et gérer notre commune avec raison, sans recourir à des emprunts excessifs qui impacteraient notre avenir. La commission qui a en charge ce dossier se réunira prochainement et nous vous tiendrons informé sur l'avancement de ce projet.

L'intercommunalité :

Le très haut débit arrivera en 2018. Grâce à la fibre optique, nous aurons plus de 100 mégas disponibles pour chaque foyer et il ne vous coûtera que le prix de votre abonnement habituel. Bref : au moins 50 fois plus de débit pour le même prix ! Je tiens à remercier Yannick LASSALLE, vice-président en charge de ce dossier.

Notre réseau d'éclairage public sera également remplacé par des ampoules à basse consommation. Des lampes seront également ajoutées dans différents secteurs.

Des économies seront au rendez-vous également grâce à la mise en place d'achats groupés (photocopieur, fournitures de bureau...).

Pour terminer mon propos, je voudrais revenir sur un fait qui s'est déroulé lors du dernier trimestre 2016 où un groupe d'une quinzaine de maires s'est réuni à Bersée. Le but était de nous exprimer au sujet de l'intercommunalité. De ce groupe, il ressort que « Oui ! les dossiers avancent... Oui ! on travaille, et même beaucoup ! ». Nous nous sommes appelés la majorité silencieuse. Et des projets nous en avons ! Car prochainement, sur le territoire intercommunal, nous entamerons la construction d'une piscine. Les centres de loisirs, le portage des repas pour les personnes âgées et l'étude des permis de construire fonctionnent déjà très bien. Nous ne prenons pas toujours la parole, mais nous voulions nous faire entendre.

Remerciements :

Je remercie notre personnel communal sur lequel je peux compter, disponible et assidu.

Merci aux enseignants pour la qualité professionnelle de leur enseignement.

Merci aux personnels qui ont en charge les activités périscolaires.

Merci à l'ensemble de nos associations et à nos bénévoles qui oeuvrent pour que notre commune garde une âme !

Merci aux forces de l'ordre pour leur travail. Ils n'ont pas été épargnés ces derniers temps,

Merci à mon équipe, adjoints et conseillers municipaux qui m'accompagnent dans ma fonction.

Je vous souhaite une excellente année 2017 qu'elle vous apporte la santé et le bonheur, qu'elle soit enrichissante, apaisante et agréable et ce ne sera déjà pas mal !

Votre dévoué Maire,
Frédéric PRADALIER

Cérémonie des vœux

20 janvier 2017

Discours de Madame HULOUX, Première Adjointe

Monsieur le Maire,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs,

Merci de votre présence à cette traditionnelle cérémonie des vœux et au nom de notre conseil municipal, je vous présente nos meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette nouvelle année 2017.

L'élément marquant de l'année 2016 dans notre commune a été sans conteste, l'ouverture à la rentrée de notre restaurant scolaire-garderie.

Coût global de 798 000 €, subventionné à un peu plus de 36 % soit 290 000 €

Ce nouvel espace agréable, coloré et équipé d'outils de travail adaptés réunit tous les jours en moyenne plus de 130 élèves scolarisés sur Bouvignies.

C'est un réel succès.

Je voulais à cette occasion féliciter nos employées communales en charge de la restauration et du nettoyage de cette cantine. Ce n'était pas facile, nouvelle organisation, utilisation de nouveaux matériels, superficie beaucoup plus importante et beaucoup plus de couverts à servir et desservir sur un temps toujours incompressible. Elles ont su avec succès prendre en main et faire fonctionner leur nouvel espace de travail.

Merci également aux conseillers qui se sont investis dans ce dossier pour les travaux, les équipements et qui ont contribué à sa réussite.

Nous avons profité de ces nouveaux équipements pour signer un contrat avec un prestataire, afin d'optimiser, pour l'ensemble des bâtiments de la commune, les produits d'entretien et consommables.

Après une formation suivie par notre personnel, les produits sont utilisés au mieux et dans le respect de l'environnement.

Je vais profiter également de la parole qui m'est donné pour parler d'un sujet qui me tient à cœur depuis que je suis élue : notre médiathèque.

Elle fait maintenant partie depuis longtemps de la vie de notre commune puisque notre première bibliothèque a été créée au 1^{er} étage de la mairie en 1998.

Suite à l'incendie en 2002 qui a détruit la totalité du bâtiment, la bibliothèque a pris ses quartiers pendant presque 2 ans dans un container aménagé installé sur la place.

Il fallait bien sûr reconstruire en priorité la mairie et nous en avons profité pour monter un dossier de construction d'une médiathèque.

C'était un projet ambitieux et nous étions précurseurs dans le domaine par rapport aux autres communes de l'interco « Espace en Pévèle » qui n'était pas disposée à l'époque à nous aider puisque ça ne faisait pas partie encore de ses compétences.

Nous avons frappé à toutes les portes et avons été subventionné à 80% de 875 000€ soit 700 000€. Ça nous laisse rêveur quand on pense aux subventions que nous avons bien du mal à obtenir aujourd'hui.

Depuis, notre médiathèque n'a pas cessé de se diversifier. Ce n'est plus uniquement un espace lecture, c'est un véritable espace de vie, de rencontres, d'activités multiples : espace numérique, jeux, spectacles, projection de films, accueil des classes et NAP, ateliers d'heure du conte, tricots, sophrologie et j'en passe.

La mise en réseau a permis de tisser des liens avec les autres communes

Toujours aidé par la médiathèque départementale du nord, la DRAC et aujourd'hui par la mise en place d'une structure qui grandie et s'organise dans notre nouvelle grande interco « Pévèle-Carembault », la médiathèque est devenu au fil des années un espace incontournable de notre commune.

Quelques chiffres sur 2016 sur la médiathèque de Bouvignies :

800 personnes inscrites dont 515 Bouvigniens, 101 nouveaux inscrits sur l'année 2016, 25000 prêts et 13500 documents en fonds propre et Mdn

Alors bien sûr, merci à Frédérique et Magali nos 2 bibliothécaires, merci également aux bénévoles qui les aident dans leurs tâches.

Il y a cependant un bénévole que je tiens particulièrement à remercier ce jour. Il a décidé fin décembre de se retirer au grand désespoir de l'équipe car c'est lui qui s'occupait de recouvrir et réparer les documents dans les règles de l'art.

Il était présent depuis le début de l'aventure, grand merci donc à Gérard.

La nouvelle organisation des NAP à la rentrée 2016 (nouvelles activités périscolaires), c'est-à-dire le passage à un temps de 1h30 les jeudis et vendredis à la place de ¾ d'heure sur 4 jours, a permis de proposer des activités plus variées. Ce sont 90 enfants qui y sont inscrits.

C'est un dossier difficile à mettre en œuvre avec les moyens que nous avons en tant que petite commune car c'est un budget important à prévoir.

Ce ne sont pas les élus en charge de ce dossier qui me contrediront. Merci à eux et aux différents intervenants.

La rentrée scolaire 2016 a été marquée également par une ouverture de classe à titre exceptionnel qui pourrait ne pas être reconduite à la rentrée 2017.

2016 c'est aussi hélas, les inondations. Ce sont 60 litres d'eau au m² qui sont tombés en un plus d'1 heure de temps. Nous avons rapidement déposé un dossier de catastrophe naturelle et Bouvignies a été très vite considéré comme sinistré de même que d'autres communes voisines.

Dans le contexte d'insécurité dans lequel nous vivons, le plan vigie pirate mis en place, il est indispensable de sécuriser les différentes manifestations que nos associations organisent. Ce n'est hélas pas toujours possible notamment pour celles qui se font en extérieur. L'ASL, l'association en charge de l'organisation du trail des sorcières qui avait réuni plus

de 600 participants en 2015 ne l'a pas renouvelé en 2016 face aux contraintes trop importantes.

Gardons l'espoir, que l'année 2017 sera l'année d'une stabilité et d'une paix retrouvée.

Bouvignies compte à ce jour 1536 habitants. Vous avez été prévenu qu'un recensement était organisé du 19 janvier au 18 février 2017.

Vous pourrez vous faire recenser en ligne avec les codes personnels que l'agent recenseur vous aura remis ou utiliser les questionnaires papier si vous êtes dans l'impossibilité de le faire par internet.

Cette nouvelle année sera une année d'élections puisque la France devra choisir les 23 avril et 7 mai prochain son nouveau président, les 11 et 18 juin ses députés de l'assemblée nationale.

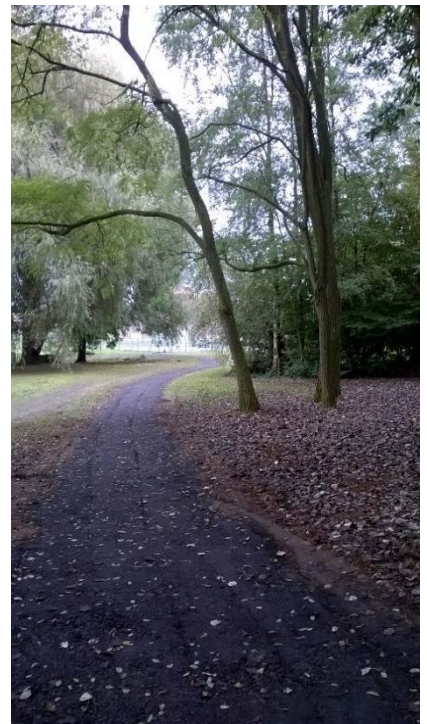
J'en terminerai en remerciant toutes les personnes qui s'investissent dans le fonctionnement et la vie de notre commune : notre équipe municipale, le personnel communal, le corps enseignant, les anciens combattants, les présidents d'associations et tous les bénévoles.

Je vais laisser la parole à Frédéric à qui je réitère ainsi qu'à toute sa famille, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017.

Martine HULOUX
1^{ère} Adjointe

Travaux

Nettoyage de la zone de stockage du manoir
création d'un chemin piétonnier au manoir
Reprise des voyettes



Tapis d'enrobés repris par le conseil général
Rue du Fief

Environnement

L'emploi des produits phytosanitaires dans les espaces publics est désormais interdit depuis le 1^{er} janvier. En alternative aux herbicides, nous avons procédé, fin octobre, au semis sur les sites du Calvaire, du cimetière et de l'Eglise d'un mélange de graminées appelé Bio Couv'Enherbement.

Civisme

Nos amis les chiens

Aujourd'hui, en France, on dénombre plus de 7 millions de chiens et, en zone rurale, près de 40 % des foyers en possèdent un. Source de bien-être, d'affection, d'apaisement et de sécurité, remède à la solitude, facteur d'équilibre et d'éveil pour l'enfant... c'est aussi souvent un membre de la famille à part entière.

Paradoxalement, la présence des chiens n'est pas sans provoquer des nuisances. La commune reçoit, en effet, de nombreuses plaintes concernant nos amis à quatre pattes. Rappelons que leurs propriétaires doivent respecter certaines règles et ne pas perturber le voisinage.

La pousse de ce mélange est très lente et ne demande qu'une tonte de nettoyage après une année de mise en place. Le semis d'un mélange appelé Pied du Mur a également été effectué sur les mêmes sites. Comme son nom l'indique, ce mélange composé de fleurs vivaces et bisannuelles, embellira les bordures des murs et des clôtures bétonnées.

Il convient donc d'être vigilant et de vous assurer que votre chien ne divague seul dans l'espace public et qu'il ne génère pas de nuisances en votre présence mais aussi en votre absence : aboiements, détérioration de clôture, attitude agressive...

Rappelons aussi qu'il est nécessaire de nettoyer ou ramasser les excréments laissés par votre chien sur la voie publique ou devant les habitations des riverains. On peut profiter de notre superbe campagne en promenant son cher toutou... avec un sachet dans la poche.

Déploiement de la fibre à Bouvignies !

Le projet de notre Communauté de Communes Pévèle-Carembault concernant le très haut débit pour tous va prochainement entrer en chantier. Dans ce domaine, il s'agit d'un des projets les plus ambitieux de France.

Un calendrier a été retenu : les travaux commenceront par les communes qui ont le débit le plus bas actuellement. Pour Bouvignies, ce sera en 2018 !

Grâce à des financements de l'État, de la Région et du Département, le coût de l'installation de chaque prise reviendra à 68 € pour la Communauté de Communes. Il sera gratuit pour les particuliers, à qui il restera à charge, comme aujourd'hui, l'abonnement habituel à un FAI (Fournisseur d'Accès d'internet).

Rappelons que la fibre optique garantira un très haut débit d'au moins 100 mégas pour tous et chaque foyer Bouvignien pourra ainsi bénéficier d'offres « triple play » (télé, internet, téléphone).

Nous vous informerons, lors de nos futures publications communales, de l'avancement de ce projet.

Le planning pour toutes les communes de l'intercommunalité :

En 2017 : Bachy, Camphin-en-Pévèle, Cobrieux, Louvil, Tourmignies, Wannehain.

En 2018 : Attiches, Auchy-lez-Orchies, Bersée, Bourghelles, **Bouvignies**, Cappelle-en-Pévèle, Chemy, Coutiches, Cysoing, Ennevelin, Genech, Gondecourt, Mérignies, Mons-en-Pévèle, Templeuve.

En 2019 : Avelin, Camphin-en-Carembault, Phalempin, Herrin, La Neuville, Moncheaux, Mouchin, Pont-à-Marcq, Sameon, Thumeries.

En 2020 : Aix-lez-Orchies, Beuvry-la-Forêt, Landas, Orchies, Nomain.

En 2021 : Ostricourt, Wahagnies.

Vigilance citoyenne

Ayez le bon réflexe : prévenez la gendarmerie

« Allo la gendarmerie ? Je suis inquiet, je viens de voir un véhicule inhabituel qui semble rôder dans ma rue ! » ou « Je viens de voir quelqu'un passer par-dessus le portail de mon voisin ! » ...

Un réflexe normal ? Oui, car cet appel permet simplement de prévenir les cambriolages et les actes délictueux qui pourraient être commis dans notre paisible commune.

La vigilance citoyenne a pour but de mieux protéger les habitants. Chaque Bouvignien peut, en effet, informer la gendarmerie dès qu'il remarque quelque chose d'inhabituel : cambriolage, agression, dégradation ... bien évidemment, mais aussi tout ce qui ressemble à du repérage ou des comportements anormaux : véhicule qui circule lentement (noter simplement le numéro de plaque minéralogique), porte à porte sans motif apparent, véhicule de déménagement alors que vos voisins sont absents, bruits inhabituels...

Informez la gendarmerie de faits délictueux ou de comportements anormaux laissant présager qu'ils pourraient se produire, n'est pas de la délation, mais simplement une action solidaire. Cela permet de se protéger les uns et les autres.

Il ne s'agit pas de dénoncer des personnes, mais de décrire les faits dont vous êtes le témoin.

Il ne faut pas se substituer aux gendarmes.

Il ne faut surtout pas intervenir soi-même.

Il ne s'agit que d'une démarche de vigilance et de dissuasion.

Gendarmerie d'Orchies : 03 20 71 80 57



Ciné'Pass

La Pévèle Carembault met en place un Ciné'Pass, offrant un tarif préférentiel de 5€ la place de cinéma (hors films 3D) pour les habitants de son territoire se rendant aux cinémas de Templeuve-en-Pévèle et Thumeries.

Cette carte nominative, délivrée gratuitement sur simple demande auprès des mairies, est valable jusqu'au 31 décembre 2017.

Pour l'obtenir, se présenter à la Mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, Eau, Téléphone) et une photo d'identité.

Quelques rappels concernant les règles d'urbanisme :

Nous vous rappelons que pour la pose d'une clôture, les nouvelles constructions de moins de 20m², les extensions de moins de 20 m² (40m² en zone urbaine) de surface de plancher ou d'emprise au sol, les piscines de moins de 100m² et non couverte ou dont la couverture est inférieure à 1,80 de haut, les modifications d'aspect extérieur, les panneaux photovoltaïques, les changements de destination sans travaux extérieurs et les divisions parcellaires font l'objet d'une demande de déclaration préalable. Les nouvelles constructions de plus de 20 m², les extensions de plus de 20 m² (40m² en zone urbaine) de surface de plancher ou d'emprise au sol, les piscines de plus de 100 m² ou dont la couverture est

supérieure à 1,80 m de haut et les changements de destination avec travaux extérieurs font l'objet d'une demande de permis de construire.

Recours à un architecte :

Nous vous rappelons qu'à partir du 1^{er} mars 2017 (Décret n°2016-1738 du 14 décembre 2016) les dossiers de permis de construire pour une surface supérieure à 150 m² feront l'objet d'un recours à un architecte.

Les ateliers Numériques Pévèle Carembault

En février 2016, la Pévèle Carembault a lancé une série d'ateliers gratuits pour découvrir les nouveaux usages en matière de numérique. Un service de proximité avec des thèmes variés pour appréhender et comprendre les technologies de l'information et de la communication, notamment l'ordinateur et ses fonctionnalités.

A qui sont ouverts les ateliers ?

A destination des habitants de la Pévèle Carembault de tous âges, ces rendez-vous sont ouverts aux débutants comme aux confirmés.

Vous êtes grand débutant ? Les animateurs vous proposent un parcours d'initiation de plusieurs mois afin de vous accompagner dans la découverte de l'outil et de ses usages. Du vocabulaire informatique aux manipulations et principes de base, vous avancerez pas à pas vers l'autonomie et pourrez finalement suivre les thématiques proposées à un public plus averti.

Comment fonctionne le service ?

La Pévèle Carembault s'est équipée de 24 ordinateurs portables, financés en partie par la Région. Deux animateurs encadrent des ateliers de 2h, auxquels 12 personnes peuvent participer. Ils se déroulent dans les communes ou dans les 2 Espaces Publics Numériques intercommunaux, à Cysoing et Templeuve-en-Pévèle. En 2016, 26 communes du territoire ont accueilli nos ateliers. Au total, plus de 1000 participants ont pu y participer.

Comment s'inscrire aux ateliers ?

Rendez-vous sur le site des EPN de la Pévèle Carembault à l'adresse suivante :

<https://epn.pevelecarembault.fr/>

Les inscriptions aux ateliers, sur réservation, se font directement en ligne (après avoir rempli un formulaire de pré-inscription) ou par téléphone 03 20 34 97 66 (pour les grands débutants)

Pour tout renseignement, contactez le Centre de Ressources Numériques Territorial au 03 20 34 97 66.



Une année en musique au Sacré Cœur de Bouvignies

Dans le cadre de notre projet d'établissement, le vendredi 30 septembre 2016, tous les élèves ont assisté au spectacle « 1, 2, 3 copains » de Benoît De Ruyver, chanteur pour enfants.

Les enfants connaissaient les chansons puisque nous les avons écoutées en classe au préalable. Cela leur a permis de chanter et de danser ! Certains sont même montés sur scène !



Cross inter-école à Flines-les-Râches

Le vendredi 21 octobre 2016, les élèves du Sacré Cœur ont participé au cross inter-école à l'école Saint Michel de Flines-les-Râches. Tout le monde est reparti avec une médaille et certains ont reçu une coupe !

Félicitations à nos athlètes en herbe !



Les « Activités Péri-scolaires »

La période 2 des TAP est terminée, voici les ateliers qui ont été proposés aux enfants :

« **Activité culturelle** » : rallye-livre.

« **Activité ludique** » : petits jeux de Noël, Mémo, jeu de plateau, loto de Noël, labyrinthe...

« **Activité artistique** » : expression corporelle, danse, chants et comptines, jeux de rôle, et mise en scène de la pièce de théâtre.

« **Activité sportive** » : parcours de motricité, parcours du combattant, balle au pied (foot) initiation et découverte self défense,

« **Activité manuelle** » : peinture au doigt, carte et flocons de Noël, création d'un bonhomme de neige, d'un sapin de Noël, petits bonnets en laine et préparation des masques et costumes de la pièce.

« **Ludothèque** » : divers jeux de société, jeu de stratégie, d'adresse, de mémoire, de coopération, mais aussi casse-tête et énigmes.

En parallèle et à la demande, origami et carte PopUp.



La chorale « Chante Bouvignies »

Le chant choral

Lorsqu'on dit qu'on va chanter dans une chorale, cela fait toujours très ringard. Outre le fait que le chant, c'est magnifique, c'est un don de soi, ça demande une générosité, les bienfaits du chant sont nombreux :



Chanter fait travailler votre cerveau !
Chanter fait travailler le souffle !
Chanter entretient votre forme !
Chanter chasse les idées noires !
Chanter en chœur c'est partager son énergie à celle des autres.



La chorale "Chante Bouvignies"

Répétitions stade de Bouvignies, le jeudi à 20 h 30 (tous les 15 jours)

Renseignements : Béatrice : 01 39 64 53 65 - Marie-Pierre : 03 27 91 27 28

Le Club Tendresse

Chaque mardi, le club tendresse se réunit dans la bonne humeur pour jouer aux cartes, au scrabble, au triomino... Il organise deux super repas et 3 repas « à la bonne franquette » et 3 sorties avec visite culturelle et repas dansant. Il est composé de plu de 130 adhérents (avec les extérieurs).

Les membres du conseil d'administration ainsi que personnes bénévoles aident énormément lors des manifestations festives. Nous les en remercions chaleureusement. **Notre but c'est de faire plaisir**, c'est de voir repartir les personnes âgées le sourire aux lèvres.



Vous pouvez déjà noter sur vos agendas que le **dimanche 9 avril 2017 en la salle des fêtes de Flines lez Raches** nous tiendrons notre assemblée générale de l'année écoulée 2016 avec Jean-Pierre LEPOIVRE (champion du monde de l'accordéon 1978...) et ... un succulent repas. Bref, de quoi passer une très belle journée ouvert à tous, **adhérent et non adhérent pour le même prix !** Nous espérons que de nombreuses personnes seront présentes ce dimanche là.

J-P DEHEUL Président du Club Tendresse

Le Comité des fêtes

Le Comité des fêtes de Bouvignies organisera sous réserve des mesures de sécurité 2 braderies dans les rues neuve et de l'Église

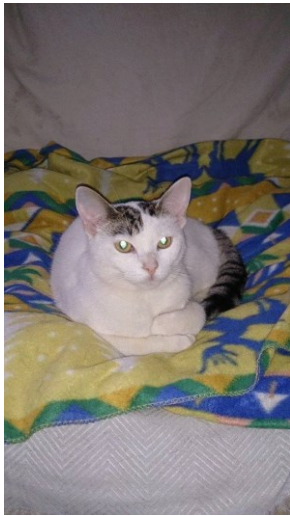
les dimanche 9 avril et 27 août 2017

Rendez-vous également à la fête de clôture du centre aéré que nous organisons depuis de nombreuses années.

Un grand merci à tous les bénévoles et une bonne année à tous.

La présidente Bernadette SALMON

L'Association Trésor de Vies



FRANCOEUR, est un chaton de notre SOS du mois d'août 2014 (30 chats)... Sorti très rapidement car très faible il est maintenant en pleine forme... il est né en mai 2014. Francoeur est adorable, ok chiens et chats males, il est adoptable après une pré visite à votre domicile. Pour le bien être de Francoeur, il lui faudrait un accès à l'extérieur... Frais d'adoption 70 € (identifié, castré, vermifugé, déparasité et vacciné).



Odin heureux



Albert



Poupouille

Trésor à adopter. Nous avons sortie Trésor d'un squatte où elle devait servir de reproductrice... Elle vient des pays de l'est et on ne sait pas trop les galères qu'elle a déjà connues. Trésor vivait avec d'autres chiens et des chats. Depuis qu'elle a rejoint une famille d'accueil elle ne supporte plus les autres animaux, c'est un amour de petite chienne que nous avons du faire avorter en la récupérant. Qui saura l'aimer comme elle le mérite, avec les humains c'est vraiment un amour de loulou. Urgence car elle ne peut plus rester dans sa famille, Trésor est née le 1^{er} janvier 2014

L'Association « A Dos d'Animaux »

L'association A Dos d'Animaux recherche des terrains en friche, pâtures, bosquets à prêter contre entretien ou petite location à l'année pour y mettre soit des chevaux, des poneys ou des ânes,

Secteur Bouvignies et Alentours



A La Croisée des Chemins



La croisée des chemins continue son rythme habituel de marche chaque semaine le jeudi après midi et les dimanches matin, tous les 15 jours au départ de Bouvignies.

En juin 2016, le club de marche « A la croisée des chemins » a organisé une sortie dans l'Avesnois. Pour se rendre à Gommegnies, un covoiturage a été mis en place entre les participants et à leur arrivée, un parcours de 10 Kms attendait les marcheurs dans la campagne avesnoise. En fin de parcours, après un déjeuner local, à l'auberge du baron, nous avons visité la brasserie du restaurant où la bière « La Jonquille » est fabriquée. Une journée forte agréable.



Si vous désirez connaître notre planning pour l'année 2017 et peut-être nous rejoindre, les contacts ci-dessous sont à votre écoute :

Philippe MILON (03/27/91/22/57)

Martine PERONNE (03/27/90/48/83)

Isabelle DESAGRE (03/27/91/30/29)

Course Cycliste

Le samedi 22 avril 2017

Départ 15 H Café Charlet
Arrivée Salle d'Évolution.



L'Entente Sportive de Bouvignies

A l'E.S.B, l'intersaison s'est soldée par de très bons résultats :

- les Séniors sont 1er de leur championnat,
- les U19 sont 3ème,
- les Loisirs sont 4ème et les petites catégories très bien classées également.

L'arbre de NOËL a eu lieu le samedi 17 Décembre après-midi avec une projection d'un film pour les Débutants, U7, U9 et U11 suivi d'un goûter. Puis les U19, les Séniors et les Loisirs leurs ont remis leur cadeau: un sac à dos.

Quant aux plus grands, ils ont reçu un survêtement aux couleurs du club afin de bien représenter Bouvignies, lors de leurs déplacements à l'extérieur !

Et tout cela dans une ambiance amicale et joyeuse !

Meilleurs vœux à tous pour 2017, en espérant que vous serez toujours aussi nombreux à venir soutenir nos 110 licenciés lors de leurs matchs.

Petit rappel : le repas amical du club aura lieu le
samedi 4 Février 2017
à Wandignies-Hamage



Le centre aéré

Après une première année passée sous la responsabilité de la communauté de commune, l'ensemble des acteurs et des partenaires est satisfait du résultat. Le centre s'est passé sous le soleil, accueillant jusque 168 enfants. Par son effectif important, Bouvignies est un des plus grand centre de l'intercommunalité ! Pourtant l'esprit familiale et bon enfant est resté.

Nous entamons sereinement cette seconde année et allons procéder au recrutement des animateurs, donc, si vous le souhaitez, n'hésitez pas à déposer votre lettre de candidature en Mairie.

Côté calendrier, le centre fonctionnera du 10 juillet au 4 août 2017. La fête aura lieu le 28 juillet.

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans.

Les tarifs varient selon le coefficient familial. Une information a été déposée dans votre boîte à lettres dernièrement à ce propos.

D'autres informations concernant les dates d'inscriptions vous seront communiquées ultérieurement.

En espérant vous accueillir aussi nombreux cette année, l'équipe de direction vous souhaite une bonne année et un bon centre aéré 2017.

*Le bureau du Tennis Club du Manoir de Bouvignies
vous souhaite une excellente
année sportive*



Pour tous renseignements :
Par e-mail : tcmbouvignies@yahoo.fr
Vincent Rocher 06 79 91 48 19
Franck Polyn 06 20 41 37 54
Jean Braz 06 82 82 42 07
Sophie Theillier 06 84 36 48 80



Vous aimez, courir
ou marcher dans une
ambiance conviviale ?
Vous aimez vous lancer
des défis sportifs
ou juste faire du sport
pour le plaisir ?

ASLB
ASSOCIATION SPORT ET
LOISIRS DE BOUVIGNIES

Entrainements réguliers en groupe,
participations aux courses de la région,
quel que soit votre niveau,
cette année rejoignez l'ASLB.



Pour tous renseignements contactez :
Raffaele GISBERTI au 06 86 98 32 48
Jean CHIARUTTINI au 06 07 34 52 26

ETAT CIVIL

Naissances



Louis, Patrick, Thierry FONTENIER né le 18 février 2016 à Lille
Léa, Mélanie, Brigitte LAFORGUE née le 15 mars 2016 à Valenciennes
Adélie, Delphine, Marie COTEROT LOOCK née le 1^{er} avril 2016 à Lille
Louis, Geoffrey, Bruno GUIDOUX NEWMAN né le 1^{er} avril 2016 à Lille
Basile DEFFENU née le 7 avril 2016 à Lille
Maxime, Jean-François MOREL né le 18 mai 2016 à Seclin
Sullivan, Jacques GOURNAY né le 12 juin 2016 à Villeneuve d'Ascq
Hector, Roland, Vincent AMMEUX né le 23 juin 2016 à Lille
Rosalie, Marie, Martine REGNIER née le 3 juillet 2016 à Seclin
Victor, André, Michel WAN WONTERGHEM né le 15 juillet 2016 à Valenciennes
Sidonie, Karine LOCOCHE née le 1^{er} août 2016 Lambres les Douai
Lan, Michel GEOLEN né le 4 août 2016 Lambres les Douai
Dom-Antonyo, Léo, GIANNUNZIO né le 12 août 2016 à Dechy
Rafael, François PEDREIRA né le 17 août 2016 à Lille
Valentina, Nadia, Florence GIKIERE GIAQUINTO née le 2 septembre 2016 à Villeneuve d'Ascq
Owen, Michaël, Soan BRASSELET né le 2 octobre 2016 à Seclin
Augustin, Serge, Marc VEREUILLE né le 5 décembre 2016 à Lille
Charles, Ivan, Roumaric DEBAISIEUX né le 20 décembre 2016 à Dechy
Annie, Ophélie MULLIER née le 29 décembre 2016 à Villeneuve d'Ascq

Mariages



Virginie, Yvette, Valérie LECROIX et Laurent MASURELLE mariés le 16 avril 2016
Amélie, Estelle, Marie-Hélène FONTENIER et Antoine, Julien QUINET mariés le 30 avril 2016
Valérie, Julie MAIRESSE et Christophe, Jean-Claude PERART mariés le 3 juin 2016
Aurélien, Audrey JOURDAIN et Aurélien, Jean-Claude, Arthur VAN HECKE mariés le 3 septembre 2016

Décès

Jackie, Louis, Edouard CHRETIEN décédé le 10 mars 2016 à Bouvignies
Germaine, Philomène BRAECKEVELDT épouse LEBLEU décédée le 17 juin 2016 à Bouvignies
Franck, Philippe, Tony RABITA décédé le 7 octobre 2016 à Bouvignies
Rolande, Raymonde, Augustine SAMAILLIE épouse BAILLIEU décédée le 16 octobre à Lille
André, Alain, Joseph MONCEAUX décédé le 17 octobre 2016 à Bouvignies
Gérard, Maurice DELATTRE décédé le 17 octobre 2016 à Lallaing
Jean-Marie, Louis CHARLET décédé le 24 octobre 2016 à Seclin
Emeline, Annick WATTIAU décédée le 3 décembre 2016 à Bouvignies

